

## **Intercommunalité : le mariage à trois repoussé ?**

Vie du territoire, carte scolaire, projets et réalisations, politiques de solidarité. Le menu de la traditionnelle réunion des maires et adjoints de la Communauté de communes du Pays Sud Gâtine s'annonçait copieux sur le papier. Il l'a été, les prises de parole s'achevant vers 13 heures, hier, dans la salle des fêtes des Arts à Saint-Georges-de-Noisné.

Convié à cette table ronde, Jérôme Gutton a pu prendre connaissance de la volonté des Communautés Pays Sud Gâtine, Val d'Egray et Gâtine-Autize de « surseoir d'un an à l'arrêt préfectoral de fusion » des trois territoires pris dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale. « Aujourd'hui, nous apprenons à nous connaître mais beaucoup de questions restent sans réponse.

*Nous ne serons pas prêts au 1<sup>er</sup> janvier 2017 », a indiqué Pascal Olivier, le président du Pays Sud Gâtine, rejoint dans ses propos par Jean-Pierre Rimbaud, son homologue de Gâtine-Autize. « La réflexion est bien engagée entre nous mais elle réclame du temps et de la négociation. »*

Jean-Marie Morisset et Philippe Moullier ont abondé dans le sens des élus locaux assurant se faire prochainement le porte-parole de leurs préoccupations au Sénat. « Nous proposerons le report d'un an ». « En attendant que les législateurs se positionnent, sachez qu'il y aura toujours des mesures transitoires » a, pour sa part, précisé le préfet « conscient que le chantier n'en était qu'à ses débuts ».



**J.R.**

Jérôme Gutton, ici au micro, a tenu à rassurer Pascal Olivier (à droite sur la photo) sur le calendrier du Schéma départemental de coopération intercommunale.



**Mazières en Gâtine**